

Stratégie gouvernementale de développement durable

2015
20



Plan de développement
durable
2020-2021

*Institut national
des mines*

Québec 

Le présent ouvrage a été produit par l'Institut national des mines. Il a été adopté par son conseil d'administration, le 19 mars 2020 (résolution INM-19-20-382).

Révision linguistique

Gilles Bordage

Graphisme

Maripier Viger, adjointe aux communications
Institut national des mines

Pour toute demande de renseignement :

Institut national des mines
125, rue Self
Val-d'Or (Québec) J9P 3N2

Téléphone : 819 825-4667

Télécopieur : 819 825-4660

info@inmq.qc.ca

Dépôt légal – 2e trimestre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-86952-8 (Imprimé)
ISBN : 978-2-550-86962-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec
Institut national des mines

Table des matières

<i>Mot du président-directeur général</i>	4
<i>Introduction</i>	5
<i>Stratégie gouvernementale de développement durable</i>	5
<i>Engagement de l'Institut national des mines</i>	5
Action 1 : Archiver numériquement les documents dans un système de classification électronique	5
Action 2 : Favoriser la réduction des déplacements dans le cadre du travail	6
Action 3 : Réduire la consommation de papier dans le cadre des activités régulières de l'Institut	6
Action 4 : Organiser et tenir des événements de manière écoresponsable	6
Action 5 : Optimiser la gestion écoresponsable du parc informatique	7
Action 6 : Sensibiliser le personnel aux attitudes écoresponsables	7

Mot du président- directeur général



L'Institut national des mines, ci-après appelé « l'Institut », est un organisme gouvernemental mis en place en 2010 par sa loi constitutive et qui a pour mission de conseiller le gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'une offre de formation d'avant-garde en vue de contribuer au développement du plein potentiel du secteur minier. L'Institut agit comme animateur de réseau pour multiplier les échanges entre les intervenants du milieu de l'éducation et les représentants de l'industrie minière en vue de favoriser l'innovation en formation minière au bénéfice du Québec tout entier. L'Institut réalise également des projets de recherche appliquée avec de nombreux partenaires venant d'établissements d'enseignement et de l'industrie minière.

L'Institut est conscient de ses responsabilités en matière de développement durable et, par le présent plan d'action de développement durable 2020-2021 (PDD), il réitère son engagement à poser des gestes concrets en appui à l'orientation 1 de la Stratégie gouvernementale 2015-2020 qui vise l'exemplarité de l'appareil gouvernemental en matière de développement durable.

La nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable 2021-2026 sera la nouvelle référence de l'Institut pour produire son prochain plan d'action en 2021 et constituera un engagement plus élargi de sa part dans ses efforts à l'égard du développement durable au cours des prochaines années.

Jean-François Pressé
Président-directeur général

Introduction

Le plan d'action de développement durable 2020-2021 de l'Institut national des mines se concentre sur la mise en œuvre d'actions qui contribueront à l'atteinte de l'orientation 1 de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 : « Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique ».

Considérant l'entrée en vigueur de la nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable 2021-2026 (SGDD), le présent plan d'action se veut bref et concis.

Stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 de la Stratégie 2015-2020

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Engagement de l'Institut national des mines

Action 1 : Archiver numériquement les documents dans un système de classification électronique

Dans le cadre de sa migration vers l'infonuagique en 2020-2021, l'Institut adoptera une nouvelle méthode de gestion électronique des documents à laquelle chaque membre du personnel devra adhérer pour l'identification et la classification de ses dossiers (fichiers).

Indicateur	Cible
Pourcentage du personnel sur l'utilisation du système de gestion documentaire	100 % du personnel formé d'ici le 31 mars 2021
Pourcentage d'utilisation du système de gestion documentaire par le personnel	100 % du personnel utilise régulièrement le système de classification électronique au 31 mars 2021

Action 2 : Favoriser la réduction des déplacements dans le cadre du travail

Indicateur	Cible
Pourcentage des déplacements effectués en covoiturage regroupant plus de 2 membres du personnel	100 % des déplacements effectués en covoiturage, lorsque la situation le permet, d'ici le 31 mars 2021
Proportion des réunions de comités comptant 6 personnes et moins tenues par conférence électronique ou par visioconférence	100 % des réunions d'ici le 31 mars 2021

Action 3 : Réduire la consommation de papier dans le cadre des activités régulières de l'Institut

Indicateur	Cible
Proportion des dossiers de suivi sans papier	80 % des dossiers d'ici le 31 mars 2021

Action 4 : Organiser et tenir des événements de manière écoresponsable

Indicateur	Cible
Proportion d'événements organisés par l'Institut intégrant des mesures écoresponsables	Au moins 50 % des événements d'ici le 31 mars 2021

Action 5 : Optimiser la gestion écoresponsable du parc informatique

Indicateur	Cible
Intégration du réseau informatique de l'Institut en infonuagique conformément au décret 38-2019	100 % du réseau informatique est en infonuagique ou hébergé au CSPQ
Maintien du nombre d'imprimantes partagées et d'imprimantes monopostes	1 imprimante partagée et 1 imprimante monoposte d'ici le 31 mars 2021

Action 6 : Sensibiliser le personnel aux attitudes écoresponsables

Indicateur	Cible
Pourcentage du personnel sensibilisé à l'écoresponsabilité	100 % du personnel sensibilisé d'ici le 31 mars 2021



**Institut national
des mines**

Québec 

125, rue Self
Val-d'Or (Québec) J9P 3N2
819 825-4667
inmq.gouv.qc.ca